**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 AVRIL 2023**

**Présents** : Douin Y, Rousch H, Meyers L, Croes D, Ceulemans R, Hakin L, Maurage D

**Excusés** : Vincent JM, Boniver J

1. **Fin de saison interclubs**:
* Les feuilles de matchs des tours finaux seront encodées par Dominique afin que les matchs apparaissent en finalité dans le classement numérique.
* Pour les tours finaux, tous les matchs compteront pour le classement numérique. Les classements ne seront pas mis à jour au fur et à mesure de l’avancement des tours finaux.

En effet, si tous les résultats seront pris en compte, la balance des matchs gagnés et des matchs perdus sera effectuée. Pour les joueurs qui seront en positif lors de cette balance les points seront ajoutés à leur classement à partir du 1 juillet. Pour les joueurs qui seront en négatif lors de cette balance les points ne seront pas retirés. Il n’y aura donc pour eux aucune incidence sur les points numériques au 1 juillet

Cette mesure a été prise afin que les clubs puissent aligner des équipes complètes. Les joueurs craignant de perdre des points et peut-être de changer de classement parce qu’ils étaient à la limite avec leurs points accepteront alors de jouer plus facilement.

* Il y a trois forfaits annoncés avant le début des tours finaux.
* Lors de la dernière journée d’interclubs, le nombre de forfaits ponctuels n’a pas été fort important. Le fait d’avoir avancé la dernière journée a probablement joué un rôle.
* La règle du 3ème joueur effectif n’a pas eu beaucoup d’impact sur les résultats d’interclubs.
* En ce qui concerne le classement pour établir la liste des équipes montantes et des réservistes dans les différentes divisions, la règle établie par le CP Namur sera prise en compte. Celle-ci sera établie dès que le championnat de IWB sera terminé, ainsi elle sera la plus exacte possible. Les réservistes devront attendre la réinscription des équipes pour la saison prochaine.
* Pour la finale des tours finaux qui aura lieu le samedi 29 avril au CFTT, il faudra trois arbitres pour épauler Dominique.
1. **Compétition individuelle** :
* La compétition au féminin liégeois aura lieu le dimanche 16 avril à partir de 14.00. IL y a actuellement 27 joueuses inscrites.
* Pour la coupe de la province, nous sommes au dernier tour avant la journée finale qui aura lieu le dimanche 23 avril au club de Patapongistes. Pour la coupe hommes, il y avait 81 équipes inscrites au départ, il en restera trois pour la finale. Pour les dames, il n’y avait que trois équipes inscrites, elles disputeront directement la finale

Les prix en espèces seront directement versés vers les clubs. En effet, la coupe est une compétition par équipe de club, vu que le règlement imposait à tous les clubs de + de 15 joueurs d’y participer.

* Pour la finale des masters, il y aura deux prix par catégorie soit 30 euros au premier et 20 euros au second. Ces prix se feront sous forme de bon d’achat chez Dandoy. Ces prix sont entièrement pris en charge par le comité provincial. (budget estimé 400 euros).
* Pour les différentes compétitions individuelles (critériums, championnats provinciaux, masters…..) il faudra absolument constituer une équipe de juge-arbitre afin d’avoir un « turn-over » et ainsi pérenniser les compétitions. A cet effet, on pourrait aussi faire appel à des juges-arbitres d’autres provinces (si nécessaire).
* Après une saison de masters, il faudra tirer un bilan qui devrait être très positif. Afin d’être encore plus performant, il faudra établir un calendrier fixe dès le début de saison. Pour le déroulement de la journée finale, quelques ajustements devront également être réalisés.
1. **Divers** :
* Les classements individues devraient être publiés officiellement le 22 ou 23 mai. Ils ne devraient pas connaître de surprise, vu que les classements seront établis selon sur base des points numériques francophones. A la suite de cette publication, un délai de 15 jours sera donné pour les réclamations éventuelles.
* Les transferts se feront comme d’habitude en deux phases : du 5 au 20 mai l’inscription sur la liste des transferts et la confirmation durant 5 jours à partir du 21 mai
* L’assemblée générale de fin de saison aura lieu à Blegny le 24 mai 2023 à 19.00